



Communiqué de presse

Bruxelles, 15 juillet 2013

Doccle ouvre la gestion numérique des documents aux clients KBC et CBC

KBC et CBC accèdent à la plateforme innovatrice Doccle

KBC et CBC ont conclu un partenariat avec Doccle en vue de proposer un système de gestion électronique des documents entièrement gratuit. KBC et CBC sont les premiers organismes financiers belges à accéder à cette nouvelle plateforme.

A partir d'octobre 2013, Doccle [www.doccle.be] propose aux particuliers et indépendants une "armoire" électronique personnelle : un lieu central d'envoyer et de stocker des documents numériques de différents fournisseurs de services (télécommunications, mutualité, secrétariat social, etc). Les utilisateurs de Doccle peuvent recevoir leurs factures, attestations, contrats..., les traiter, puis les conserver de façon uniforme, reconnaissable et sûre, tout cela sans frais. Le système est accessible tant en mobile qu'en ligne. Dès janvier 2014, les clients de KBC/CBC pourront également y faire parvenir leurs documents bancaires et d'assurance. Par ce choix, KBC suit la tendance à la numérisation de l'administration des ménages et aide à réduire la consommation de papier.

Pour le client, cette application gratuite a le gros avantage de permettre un classement rapide, sûr et correct des documents administratifs dans une armoire numérique personnelle. Il ne doit plus accéder à différents sites internet et à diverses boîtes aux lettres pour obtenir l'aperçu de ses principaux documents. Les documents sont aisément consultables et peuvent être récupérés facilement en vue du traitement ultérieur. Le client ne court par exemple plus le risque de perdre par exemple une attestation fiscale, ses polices d'assurance sont toujours actualisées et sa paperasserie se réduit à vue d'œil.

Les clients KBC et CBC qui s'inscrivent sur Doccle y retrouveront à partir de janvier 2014 leurs documents administratifs de banque et d'assurance (contrats de crédit(s), tableaux d'amortissement, polices d'assurances, tarifs, attestations fiscales, ...) dans le dossier approprié. Doccle avertira le client lorsqu'un nouveau document sera disponible. Doccle conservera les documents tant que ceux-ci sont (légalement) nécessaires à l'utilisateur. Ce dernier a toujours la possibilité de les conserver plus longtemps s'il le souhaite.

Doccle est un système de gestion des documents et non un système de paiement. Pour ses opérations bancaires, le client continue à utiliser les canaux de paiement habituels de KBC et CBC. Certains fournisseurs affiliés à Doccle proposeront toutefois un paiement sécurisé par carte bancaire pour le règlement de leurs factures.

S'ils le souhaitent, les clients KBC et CBC pourront demander que leurs documents ne leur soient pas remis par l'intermédiaire de Doccle, mais qu'ils soient envoyés dans leur boîte aux lettres KBC-Online/CBC-Online ou par la poste. Le client pourra aussi transférer ses documents sur un autre support. Dans ce cas, il devra toutefois veiller lui-même à ce que ces documents soient conservés en toute sécurité.

Contacts

Pour Doccle: Bram Lerouge, General Manager, tel +32 495 298 083, e-mail: bram.lerouge@doccle.be

Pour KBC: Viviane Huybrecht, Directeur Corporate Communication/porte parole KBC Groupe, tel +32 2 429 85 45, e-mail pressofficekbc@kbc.be

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate
Communication /
porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service de presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou sur simple demande adressée par courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group